



N° D'IMPRIMÉ T 01187744

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		05/10/2026		26000465	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013T405					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE MIRAMAS					
(3) COORDONNÉES : 64 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 13140 MIRAMAS Tél : 04 42 55 07 92					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 084T1171					
NOM ET PRÉNOM : Non renseignés					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GR-125-YM (F)		20/10/2023		20/10/2023	
Marque		Désignation commerciale			
CITROEN		C4			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VR7BAHNSAPE004409		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
M10CTRVP119W154		ES			
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
120182					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+14.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %		2 %	
Forces verticales :		795 daN		494 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		308 daN	281 daN	183 daN	165 daN
Déséquilibre (<20%) :		9 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité) :		308 daN	281 daN	183 daN	165 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :		72 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %					
Émissions à l'échappement					
CO ralenti (≤0.3 %) : 0.09 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.03 % Lambda (0.97 à 1.03) : 0.997					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-2.4 %		-2.3 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-4.0 %		-2.6 %	